



© Musée Air France



Mécaniciens réglant un moteur d'un Constellation dans les années 1950

PRÉSENCE
DES RETRAITÉS D'AIR FRANCE
Revue trimestrielle

Directeur de la publication : Harry MARNE
Rédacteur en chef : Brice MEYER-HEINE
Rédacteur en chef adjoint : Annie BRESSANGE
Responsable publicité : Jean CRUZEL
Assistante : Marie-Thérèse CHEVROT
Comité de rédaction : Jean CRUZEL, Sylvain DENIS, Jacqueline DRUET, Harry MARNE, Jean MAURIÉS, Isabelle de PONSAY, Henri MILLOT, Bernard POURCHET, Christian REY, Christiane TARANOFF et Jean WIEVIORKA

Abonnement

Non-adhérent ARAF : 28 €
Adhérent ARAF : 14 €

Prix du numéro : 8 €

N° de commission paritaire : 1009 G 85069
Dépôt légal : n°35878 | ISSN 0397 - 1783

Mise en page | Impression
Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
Tél. : 0140 930 302
Imprimé en France
Ce numéro a été tiré à 12 700 exemplaires.

Adresse-contact

30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris
Tél. : 01 56 93 17 70
araf@araf.info | www.araf.info

© AFI



Mars 2017, hangar HN3, abritant GV B777 et entretien A320 de passage

Éditorial

■ Le mot du président de l'ARAF

ARAF

2

- Les candidats à l'élection du Conseil d'administration 3
- La 65^e Assemblée générale ordinaire de l'ARAF 4
- Procès-verbal de la 65^e Assemblée générale 6
- L'ARAF sur le terrain 7
- Bienvenue à tous 8
- ARAF bien sur, et bénévoles en plus 8

Retraite

10

- Stages préparation à la retraite 11
- Les élections présidentielles arrivent 12
- Nos retraites PS 13
- Votre retraite PN sur internet 13

MNPAF

14

■ Mutuelle Air France

Aéronautique

15

- Air France Industries Orly : un nouveau visage 18
- La direction des Achats 18

Histoire

20

■ C'était le CRO moteur

Culture et loisirs

22

- La passion d'un retraité chéloniophile 23
- Biomimétisme et biomimétique... 24
- Andorre, un destin hors du commun 25
- Bibliographie 26
- Chronique aéronautique 26

Pratique

27

■ Rappel des consignes GP pour voyager sereinement

La vie de nos régions

28

- Trombinoscope des délégués régionaux et adjoints 30
- Journées régionales et départementales 30

Carnet

34

Courrier des lecteurs

36

Adresses utiles de l'ARAF



Le mot du président de l'ARAF



Harry Marne, président de l'ARAF

L'Assemblée générale de l'ARAF est fixée au jeudi 1^{er} juin 2017, à la FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis à Paris 75014. J'aurai le plaisir une fois encore de vous y accueillir et d'animer cette réunion à partir de 14h30, où le point sera fait sur nos différents domaines d'interventions.

Les résultats des élections au Conseil d'administration de l'ARAF vous seront communiqués au cours de cette assemblée.

Dans ce numéro, en amont de l'Assemblée générale, vous trouverez comme il se doit, le rapport moral de la secrétaire générale, Anne-Marie Kozłowska, et le rapport financier du trésorier général, Bernard Bazot.

Le nombre de nos adhérents reste stable malgré les plans de départ successifs. Nous espérons un signe net de croissance, grâce à l'action des délégués dans leur région, celle des bénévoles lors des portes ouvertes qui se poursuivent, et grâce aux campagnes d'information destinées à ceux qui sont déjà partis.

Par ailleurs, nous poursuivons le dialogue avec l'Amicale, afin de préparer le rapprochement qui permettra de mutualiser nos moyens pour offrir le maximum à tous, agents en activité, partis en PDV ou retraités.

Il ne me reste qu'à souhaiter que vous veniez nombreux au rendez-vous de notre prochaine assemblée, au terme de laquelle les échanges informels pourront se poursuivre lors du cocktail de clôture.

À bientôt donc, à la FIAP Jean Monnet,

■ Bonne lecture
Le président de l'ARAF

Je vous rappelle le fonctionnement simple mais essentiel, d'une association telle que la nôtre.

Notre statut « association loi de 1901 » signifie que l'ARAF fonctionne grâce aux cotisations de ses adhérents et la bonne volonté de tous les bénévoles qui en assurent la marche au quotidien, à Paris comme en régions.

Votre cotisation annuelle pour votre adhésion et votre abonnement à la revue Présence, reste identique à celle de l'année dernière, soit 28 euros.

Pour nous permettre de gérer le budget de l'association de manière équilibrée et d'éviter des frais importants de courrier de relance en cours d'année, je vous remercie, si ce n'est déjà fait, de régler votre cotisation 2017 dès à présent, par chèque, si vous avez opté pour cette formule.

(Celles et ceux qui ont opté pour un prélèvement bancaire automatique, ont été prélevés en mars sous l'intitulé « Humanis, cotisation ARAF 2017 »). Vous pouvez vous aussi adhérer à tout moment à cette formule pour l'année 2018, en nous adressant votre autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre fidélité à notre association, comme vous savez pouvoir compter sur nous en tant que représentants des anciens auprès de la direction d'Air France.

C'est notre volonté de rester à l'écoute de chacun et de préserver le lien qui nous unit.

Par avance, je vous remercie.

■ Harry Marne